

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 21 janvier 2019

La CFE-CGC a signé le contrat de filière « Mines et métallurgie »

La CFE-CGC et trois autres organisations syndicales ont paraphé le 18 janvier le contrat de filière du Comité Stratégique de Filière Mines et métallurgie, lui-même signé par Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des finances et Christel Bories, présidente du Comité stratégique de filière(CSF) et P-DG d'Eramet.

Cette filière rassemble les acteurs économiques de l'extraction minière, l'élaboration, la première transformation et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux, ainsi que les forges et fonderies. Elle représente 2650 entreprises, 110 000 emplois directs pour un chiffre d'affaires de 36 milliards d'euros.

Le contrat de filière structuré autour de 7 projets structurants, a été élaboré pour répondre aux enjeux majeurs de la filière :

- Assurer un approvisionnement durable et compétitif en matières premières primaires et secondaires
- Accompagner la transformation numérique des entreprises avec pour objectif d'assurer la compétitivité de la filière et une montée en gamme des entreprises
- Favoriser l'innovation pour permettre une différenciation dans un secteur très concurrentiel et répondre aux enjeux sociétaux de la filière
- Contribuer aux objectifs de la transition écologique
- Développer l'économie circulaire
- Développer un haut niveau de compétences des salariés, développer l'attractivité des métiers de la filière et leur évolution face au défi du numérique.

Pour la CFE-CGC, ces engagements réciproques filières et pouvoirs publics doivent permettre de soutenir la compétitivité de notre industrie au sein d'une filière soumise à très forte concurrence internationale, avec pour objectif principal la défense des emplois, les plus qualifiés possibles !

Contact presse

Jean-Michel POURTEAU : 06 24 82 27 41
représentant CFE-CGC CSF Mines et métallurgie

Xavier LE COQ : 06 16 72 83 78
Président syndicat Sidérurgie